Structure de la base de données sur les élites suisses et composition de l'échantillon (état Janvier 2018)

Thomas David, Stéphanie Ginalski, André Mach, Steven Piguet, Andrea Pilotti, Frédéric Rebmann, Felix Bühlmann, Marion Beetschen, Thierry Rossier, Pierre Benz, Roberto Di Capua et Karim Lasseb (Université de Lausanne)

1. Introduction générale et structure de la base	2
2. Elites économiques	4
2.1. Associations économiques faîtières	4
2.2. Dirigeants des 110 plus grandes entreprises suisses : Pro et Res	5
3. Elites politiques	7
3.1. Conseil fédéral	7
3.2. Parlement	7
3.3. Comité directeur des principaux partis politiques	7
3.4. Conseillers d'Etat et membres des exécutifs des quatre plus grandes villes	8
4. Elites administratives	
4.1. Hauts fonctionnaires fédéraux et membres du Tribunal fédéral	10
4.2. Fonctions annexes administratives: commissions extra-parlementaires	11
5. Elites académiques	12
5.1. Professeurs ordinaires et extraordinaires (Pro)	12
5.2. Fonctions annexes (Res): Doyen, recteur, instances FNS,	13
5.3. Définition «restreinte» des élites académiques	
6. Lieux de sociabilité d'envergure nationale (Rés)	14
7. Projets annexes	
7.1. Philanthropie genevoise fin 19°-début 20° siècle	
7.2. Membres des CdA des 110 plus grandes entreprises 1929 et 1990	17
7.3. Membres complets du Parlement depuis 1992 et leurs liens d'intérêts	
7.4. Projets financés par le FNS (Base P3)	
7.5. Elites politiques urbaines de quatre villes (Lausanne, Lucerne, Lugano et Zurich	.)17
7.6. Parlementaires au 19 ^e siècle (1848, 1868 et 1888)	17
7.7. Fortune des élites	18

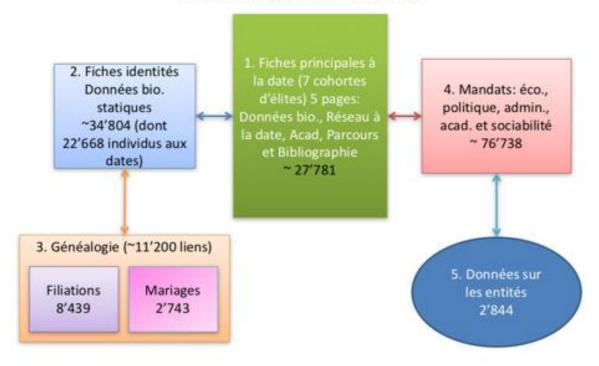
1. Introduction générale et structure de la base

La base de données sur les élites suisses au $20^{\rm e}$ siècle a été élaborée et alimentée au cours de différents projets FNS depuis 2007. L'échantillon comprend les élites des quatre sphères suivantes: Economique, Politique, Administrative et Académique (+ lieux de sociabilité). Il couvre sept dates: 1910, 1937, 1957, 1980, 2000, 2010 et 2015 (avec quelques variations de l'échantillon selon les années, voir plus bas). Le statut d'élite des personnes de l'échantillon est défini par la position/fonction occupée dans ces quatre sphères. Les données nous permettent, d'une part, d'appréhender les élites à travers une analyse relationnelle (analyse de réseau) pour mettre en évidence les interrelations entre ces élites, et, d'autre part, de mener une analyse prosopographique de ces élites.

Nous avons distingué deux catégories d'élites (Pro pour Prosopographie) et (Rés pour Réseau). Le statut **Pro** renvoie à la position/fonction occupée dans les quatre sphères et donne lieu à une analyse prosopographique et à une analyse de réseau ; le statut **Rés** (i.e. réseau) renvoie à des «élites secondaires» pour lesquelles, de manière générale, nous n'avons pas récolté des données biographiques systématiques, mais uniquement à une analyse de réseau (voir ci-dessous pour la composition précise de l'échantillon par sphère).

La base de données, élaborée sur le logiciel Filemaker Pro, se compose de cinq «tables principales» reliées entre elles (cf. schéma ci-dessous): 1) Fiches principales à la date; 2) Fiches Identité: un grand nombre d'individus étant présents sur plusieurs dates, nous avons donc créé une table Identité pour chaque personne; 3) Table Généalogie établissant les liens de parenté des personnes à partir des fiches Identités; 4) Fiches Mandats (pour tous les mandats politiques, économiques, administratifs, académiques et lieux de sociabilité occupés par la personne); 5) Table des entités.

Structure de la base de données «Elites suisses au 20e siècle»



1. Table des fiches principales

Chaque fiche principale est structurée en 5 pages : 1) Informations biographiques (de la date de naissance à la formation, ...) ; 2) Réseau (mandats occupés à la date); 3) Parcours (carrière professionnelle et politique de l'individu); 4) Acad (filiations de thèse et carrière académique) ; 5) Biblio (synthèse des sources utilisées). Le type d'informations contenues dans les fiches s'inspire d'autres bases de données, notamment le Dictionnaire historique de la Suisse (www.dhs.ch) (pour plus de détails sur les rubriques, voir Convention de saisie).

Tableau 1. Taille de l'échantillon, total des fiches principales (Janv. 2018)

	Pro	Rés	Ni Pro, ni Res ¹	Total
1910	1120	912	10	2042
1937	1292	1121	24	2437
1957	1557	2196	19	3772
1980	2862	3299	15	6176
2000	3339	2635	29	6003
2010	1183	2713	35	3931
2015	1091	2324	7	3422
Total	12444	15200	139	27781

L'échantillon se compose donc d'environ 27'781 fiches principales. Cependant, de nombreux individus sont présents sur 2, 3, voire 4 dates, révélateur de la longévité de certains:

Individus sur 4 dates : 20 (= 80 fiches principales)

Individus sur 3 dates : 485 (= 1455 fiches principales)

Individus sur 2 dates : 4082 (= 8164 fiches principales)

Individus sur 1 date: 18'081

Total des individus présents dans la base : 20 + 485 + 4082 + 18'081 = 22'668

2. Table Identités

Dans la table Identités, nous retrouvons les quelque 22'668 personnes des fiches principales. À cela s'ajoute environ 12'140 personnes n'ayant pas de fiches principales aux 7 dates, mais qui sont dans la base, soit pour des raisons de liens de parenté ou en raison des projets annexes (voir point 7 plus bas), ce qui représente plus de 34'000 individus.

3. Table Généalogie/liens de parenté

La Table Généalogie/liens de parenté se base directement sur la Table Identités, mais permet de mettre en évidence les liens de parenté entre les personnes de la table Idendités, à travers les liens de mariage et de filiation.

- Nombre de liens de filiation: 8439 (nov. 2017)

- Nombre de liens de mariage: 2743 (nov. 2017)

¹ Il s'agit des membres des comités directeurs de l'ASM et du VSM (les deux associations patronales de l'industrie des machines, puis SWISSMEM à partir de 2000) liés à la thèse de Stéphanie Ginalski et du Conseil d'administration de l'ASB et de la Chambre suisse du commerce de l'USCI.

4. Table Mandats/événements:

La Table Mandats répertorie tous les mandats ou événements occupés par les 34'804 individus de la table Identités. Elle comporte plus de 76'000 mandats politiques (au niveau communal, cantonal et fédéral), économiques (directeurs et membres des conseils d'administration des 110 plus grandes entreprises et comités directeurs des principales associations économiques), administratives (Hauts fonctionnaires, commissions extraparlementaires), académiques (professeurs ordinaires et extraordinaires principalement) et des principaux lieux de sociabilité d'envergure nationale (une quarantaine) ou événements (2'770), tels que Prix Nobel, Dr. Honoris causa.

5. Table des entités

Finalement, la Table des entités comprend les quelque 2'844 entités (entreprises, associations économiques, conseil national, conseil des Etats, Conseil fédéral, Autorités cantonales et communales, commissions extra-parlementaires, lieux de sociabilité).

2. Élites économiques

L'échantillon des élites économiques comprend d'une part les membres du comité directeur des sept principales associations économiques faîtières suisses au 20e siècle, et d'autre part les dirigeants (Président du Conseil d'Administration, Directeur général et administrateur-délégué) des 110 plus grandes entreprises suisses. À cela s'ajoute les simples membres des CdA, considérés comme élite Res.

Principales sources:

- Associations économiques : Rapport d'activités des associations, puis sites internet.
- Entreprises: Manuel des bourses suisses, puis publications sur les plus grandes entreprises suisses (Schweizerische Handelszeitung), rapports de gestion des entreprises, sites internet des entreprises.

2.1. Associations économiques faîtières

Nous avons sélectionné les **membres du comité directeur**, les **directeurs** et / ou **secrétaires généraux** ainsi que les principaux **secrétaires permanents** des principales associations faîtières suisses : l'Association suisse des banquiers (**ASB**), l'Union patronale suisse (**UPS**, ancienne Union centrale des associations patronales suisses, UCAPS), l'Union suisse des arts et métiers (**USAM**), l'Union suisse du commerce et de l'industrie (**USCI**), l'Union suisse des paysans (**USP**), l'Union syndicale suisse (**USS**) et la Confédération des syndicats chrétiens suisse (**CSCS**), devenue **Travail.Suisse** à partir de 2004. Ces fonctions confèrent aux personnes concernées le statut **Pro**.

Tableau 2. Échantillon pour les principales associations faîtières suisses

	ASB	UPS	USCI	USAM	USP	USS	CSCS	Total ²
1910	$9^{3}(1)$	10 ⁴ (1)	7 (2)	7 (2)	11 (2)	9 (1)	7 (1)	60 (10)
1937	12 (2)	14 (3)	12 (6)	11 (2)	15 (3)	15 (2)	11 (2)	90 (20)
1957	14 (2)	17 (4)	15 (7)	15 (6)	21 (5)	17 (3)	16 (2)	115 (29)
1980	15 (3)	18 (5)	16 (8)	16 (5)	23 (3)	35 (5)	28 (2)	151 (31)
2000	14 (3)	19 (5)	22 (6)	19 (5)	27 (5)	27 (5)	25 (3)	153 (32)
2010	16 (5)	19 (6)	22 (5)	21 (6)	26 (6)	39 (8)	24 (6)	167 (42)
2015	15 (6)	20 (6)	24 (7)	23 (8)	27 (5)	39 (7)	30 (7)	176 (46)
Total	95 (22)	117 (30)	118 (41)	112 (34)	150 (29)	181 (31)	141 (23)	912 (211)

^{*} Entre parenthèses sont indiqués le nombre de dir./secrétaires pris en considération.

2.2. Dirigeants des 110 plus grandes entreprises suisses : Pro et Res

Nous avons répertorié les dirigeants des 110 plus grandes entreprises suisses selon une combinaison de critères (voir plus bas)⁵. Sont considérés comme faisant partie de l'élite dirigeante d'une entreprise les **présidents du conseil d'administration** d'une part, et les **directeurs généraux** et/ou les **administrateurs-délégués** d'autre part (voir commentaires infra). Ces fonctions confèrent aux personnes concernées le statut **Pro**.

En outre, nous avons également répertorié tous les **membres des conseils d'administration** des mêmes entreprises, mais sous le statut **Rés**, i.e. pour l'analyse de réseau.

Tableau 3. Échantillon pour les 110 plus grandes entreprises

	Pro	Rés	Total nbre de personnes / (nbre de mandats)
1910	211 (230)	600	810 / (1073)
1937	217 (244)	525	745 / (1078)
1957	215 (238)	611	831 / (1164)
1980	190 (206)	702	892 / (1224)
2000	187 (202)	672	860 / (1034)
2010	205 (214)	683	887 / (998)
2015	208 (214)	724	932 / (1036)
Total	1214	3792	4436 / (5479)

Commentaires

1. Les critères retenus pour déterminer les 110 plus grandes entreprises ont été les suivants : chiffre d'affaires, capital-action, capitalisation boursière, nombre d'employés et bilan pour les banques (les critères retenus varient selon les dates).

2. Le droit des sociétés anonymes laisse une grande marge de manœuvre pour les entreprises d'organiser leur organe dirigeant comme elles le désirent. Ce n'est donc pas toujours possible d'identifier clairement, lorsqu'il y a à la fois un administrateur-délégué et un directeur général, qui est le principal responsable de la direction opérationnelle de l'entreprise. Lorsque nos sources mentionnaient pour une même entreprise à la fois un administrateur-délégué et un

² Le total du nombre de personnes est parfois différent de l'addition de chaque colonne, car certaines personnes appartiennent au comité directeur de plusieurs associations.

³ L'ASB ayant été créée en 1912, les données entrées sous 1910 sont celles de 1912.

⁴ Pour 1910, les données sont celles de 1909.

⁵ L'échantillon varie dans sa composition, selon les années. Voir les documents xls pour la liste des entreprises (à disposition sur demande...) ainsi que David et al. 2015 listant la liste complète des entreprises.

directeur général, nous avons donné la priorité à l'administrateur-délégué. Parmi les plus grandes firmes, il peut y avoir plusieurs administrateur-délégués. Il est alors difficile de déterminer lequel est le plus important, et lorsqu'il était impossible de trancher, nous les avons tous gardés. Ce qui fait que pour certaines sociétés, il y a parfois trois, voire quatre dirigeants. Dans l'ensemble, cependant, nous avons retenu en moyenne deux personnes par entreprises (le président du conseil d'administration et le membre principal de la direction opérationnelle). Certains individus sont présidents de plusieurs CdA.

- **3.** Nous avons retenu le président et l'administrateur-délégué ou le directeur général afin d'analyser la séparation des fonctions entre la direction stratégique de l'entreprise (relevant du CdA) et la direction opérationnelle.
- **4.** La très grande majorité des entreprises sont des sociétés anonymes. Mais, il arrive, en particulier pour 1910 et 1937 et surtout pour les banques privées, que la forme juridique des entreprises ne soit pas celle de la société anonyme : il peut s'agir notamment de société en commandite, société en nom collectif ou de coopérative. Dans ces cas, nous avons également adopté par commodité les catégories de président, d'adminsitrateur-délégué, de directeur général ou de membre du CdA, même si elles ne correspondaient pas toujours aux catégories de ces sociétés.

5. Classification des entreprises par secteurs (selon SIC⁶)

Nous avons distingué les 13 secteurs suivants⁷:

- 1. BQSF: Banques et sociétés financières (60, 61 et 67)
- 2. ASSR: Assurances (63)
- 3. ALIM : Alimentation + Tabac (20 + 21)
- 4. TEXT: Textile + Cuir (chaussures) (22 + 3143)
- 5. MAT : Bois, papier (26, 27)
- 6. CONST: Construction, ciment (15, 32, 3996)
- 7. CHIM: Chimie (28)
- 8. MEM: Machines, équipements électriques et métaux: Industrie des Métaux (33 + 34); Machine: Machines, équipement de transport et Instruments de précision (35, 37 et 38); Electrique (36)
- 9. HORL: Horlogerie (3873)
- 10. DIST: Distribution: Distribution de biens durables et non durables, magasin d'alimentation (50-54)
- 11. SER : Service : Autres services (41-91, sauf 40, 49 et 50-54)
- 12. ENG : Energie (49) 13. TRSP : Transport (40)

Tableau 4. Nombre d'entreprises par secteur et par date

	ALIM	ASSR	BQSF	CHIM	CONST	DIST	ENG	HORL	MAT	MEM	SER	TEXT	TRSP	Total
1910	13	8	25	4	0	1	6	3	1	23	2	21	4	111
1937	8	8	24	7	2	2	6	6	3	27	1	11	3	108
1957	9	8	20	7	2	7	5	3	2	32	0	9	4	108
1980	11	10	19	5	4	11	5	1	3	27	9	0	3	108
2000	3	7	17	11	5	10	5	2	0	30	14	0	3	107
2010	7	8	15	11	5	7	4	3	1	26	18	1	2	108
2015	7	10	17	11	5	6	4	3	0	24	18	1	2	108

⁶ SIC : les chiffres mentionnés entre parenthèses correspondent aux codes de classification de l'OCDE (Standard Industrial Classification).

⁷ Voir les documents xls pour la liste des entreprises et la graphie retenue.

6. PTT et **CFF**: Les Chemins de Fer Fédéraux (CFF) sont inclus dans la sphère économique pour tout le siècle, car ils disposent d'un conseil d'administration depuis leur création. Les Postes, Téléphones et Télécommunications (PTT), qui font pendant longtemps partie intégrante de l'administration et ne disposent pas d'un statut autonome, ni d'un conseil d'administration, sont classés dans la sphère administrative en 1910, 1937 et 1957. En 1970, cependant, les PTT se voient octroyer un statut d'autonomie, et un conseil d'administration y est introduit. Pour ces raisons, nous avons inclus les PTT dans la sphère économique pour les années 1980 et suivantes (à partir de 2000, Poste et Swisscom).

Commentaire général

1. Lorsqu'il y avait un changement de membres au sein d'un comité d'association, de parti, ... en cours d'année, nous avons gardé la (les) personne(s) qui avai(en)t occupé le poste sur la plus grande partie de l'année concernée. Si le changement s'est opéré au milieu de l'année (juin ou juillet), nous avons parfois pris les deux personnes.

3. Élites politiques

Notre échantillon pour la sphère politique se compose des membres du Conseil fédéral, des parlementaires suisses, des membres du comité directeur des partis gouvernementaux nationaux ainsi que les membres de tous les exécutifs cantonaux et des quatre plus grandes villes (Berne, Genève, Lausanne et Zurich).

3.1. Conseil fédéral

7 personnes par date.

3.2. Parlement

Membres du Conseil national et du Conseil des Etats :

```
1910: 216 pers. CN: 171; CE: 45
1937: 239 pers. CN: 193; CE: 46
1957: 243 pers. CN: 198; CE: 45
1980: 249 pers. CN: 202; CE: 47
2000: 249 pers. CN: 203; CE: 46
2010: 250 pers. CN: 203; CE: 47
2015: 247 pers. CN: 201; CE: 46
```

3.3. Comité directeur des principaux partis politiques

Nous avons sélectionné les membres du comité directeur des 4 partis gouvernementaux suivants : le Parti socialiste suisse (**PSS**), le Parti radical (**PRD**), le Parti démocrate-chrétien (**PDC**) et l'Union démocratique du centre (**UDC**). En outre, nous avons également pris les Verts en considération dès 1980, ainsi que le PBD à partir de 2010 et les Verts libéraux à partir de 2015.

Tableau 5. Membres du comité directeur des partis gouvernementaux

	PSS	PRD	PDC	UDC ⁸	Les verts ⁹	PLR ¹⁰	PBD	Verts- Libéraux	Total
1910	Manquant	11	10^{11}	_	I				20
1937	11	10	12	1 (incomplet)	1				34
1957	11	3 (incomplet)	1812	10	1				42
1980	21	3 (incomplet)	12	21	Manquant				58
2000	3 (incomplet)	14	14	22	1 (incomplet)				55
2010	17	-	12	28	6	21	7		93
2015	23	-	8	30	8	18	10	34	131

Données encore manquantes (à compléter ultérieurement) :

1910: Comité PSS

1937: Comité PAB/UDC

1957: Comité PRD

1980: Comité PRD (+ Verts 1983?)

2000: Comité PSS, Comité Verts

3.4. Conseillers d'Etat et membres des exécutifs des quatre plus grandes villes

L'échantillon comporte tous les conseillers d'Etat de tous les cantons pour les sept dates ainsi que les membres des exécutifs des quatre plus grandes villes (Berne, Genève, Lausanne et Zurich).

Tous les membres des exécutifs des cantons et des quatre grandes villes aux sept dates sont mis en fonction Annexe Politique (Réseau). Le nombre de membres des exécutifs cantonaux varie entre 5 et 10. Il arrive parfois que des changements sont intervenus durant l'année retenue. Dans certains cas, nous avons retenu deux personnes qui se sont succédé durant l'année. Cela explique le nombre plus élevé pour certaines années. Beaucoup d'individus sont présents sur plusieurs dates, en particulier pour la période récente, où les dates sont plus rapprochées.

Principales sources : Les données sont tirées des annexes de la thèse de Urs Felder (1993 : 249 ss.) pour les 4 premières dates, du Publicus 2001 (état en 2000) pour l'année 2000 et des sites internet des administrations cantonales pour 2010 et 2015.

⁸ L'UDC a été créée en 1919 à Berne sous le nom de Parti des paysans, artisans et bourgeois (section bernoise), et devient un parti national en 1937.

⁹ La fédération des partis écologistes suisses existe à partir de 1983.

¹⁰ Le PRD et le parti libéral fusionnent en 2009 pour former les Libéraux-Radicaux

¹¹ Le PDC ayant été créé à l'échelle fédérale en 1912, les données entrées en 1910 sont celles de 1912.

¹² Dont 17 membres du Parti conservateur chrétien-social et 1 membre du Parti conservateur.

Tableau 6. Membres des exécutifs cantonaux (Conseillers d'Etat)

	1910	1937	1957	1980	2000	2010	2015	Total
AG	5	5	5	5	6	5	5	36
AI	10	10	12	10	8	7	7	64
AR	10	7	7	8	7	7	5	51
BE	10	9	9	10	7	7	7	59
BL	5	5	5	5	6	5	5	36
BS	9	7	7	8	7	7	7	52
FR	7	7	7	7	7	7	7	49
GE	7	7	7	7	7	7	7	49
GL	7	8	7	7	7	7	5	48
GR	5	5	5	5	5	5	5	35
JU	-	-	-	5	5	5	5	20
LU	7	7	7	7	7	5	5	45
NE	5	5	5	6	5	5	5	36
NW	13	11	11	9	7	7	7	65
OW	12	7	7	7	7	5	5	50
SG	7	7	8	8	8	7	7	52
SH	5	5	5	5	5	5	5	35
SO	5	5	5	5	5	5	5	35
SZ	7	7	7	8	8	7	7	51
TG	5	5	6	6	6	5	5	38
TI	6	5	5	5	6	5	5	37
UR	7	7	7	7	10	7	7	52
VD	7	7	7	7	7	7	7	49
VS	6	7	5	6	5	5	5	39
ZG	7	7	7	7	7	7	7	49
ZH	7	7	7	7	7	7	7	49
Total	181	169	170	177	172	158	154	1181
Berne	9	7	7	7	7	5	5	47
Genève	5	5	5	5	5	5	5	35
Lausanne	6	5	7	7	7	7	7	46
Zurich	10	9	9	9	9	9	9	64
Total villes	30	26	28	28	28	26	26	192
TOTAL	211	195	198	205	200	184	180	1373

4. Élites administratives

L'échantillon des élites administratives se composent d'une part d'«élites Pro» (les hauts fonctionnaires et juges fédéraux) et d'«élites Res» pour les membres des commissions fédérales extra-parlementaires, particulièrement nombreuses en Suisse.

Principales sources : Annuaires fédéraux de l'administration fédérale des différentes dates ainsi qu'à partir des archives fédérales pour les dates 1937, 1957 et 1980 pour les commissions extra-parlementaires. L'échantillon de 2010 et 2015 est extrait du site internet de l'administration fédérale (www.admin.ch).

4.1. Hauts fonctionnaires fédéraux et membres du Tribunal fédéral

Pour chaque année, nous avons retenu : les **membres de la chancellerie** (chanceliers et vice-chanceliers), les **secrétaires généraux et adjoints** des départements fédéraux, tous les **directeurs d'offices** des départements fédéraux, les **membres du directoire de la BNS** et les **membres du Tribunal fédéral**. En outre, les **secrétaires d'Etat** dès 1980 sont inclus dans la rubrique directeurs d'office, puisque par définition ils occupent également cette fonction. Ces fonctions confèrent aux personnes concernées le statut **Pro**.

Tableau 7. Les membres de l'élite administrative¹³

	Chancellerie	Secrétaires généraux et adjoints	Directeurs d'offices	Directoire BNS	Membres Tribunal Fédéral	Total
1910	3	12	44	3	19	76
1937	2	8	54	3	26	93
1957	2	11	61	3	26	103
1980	3	13	68	3	30	117
2000	3	14	55	3	33	108
2010	3	14	60	3	38	118
2015	3	14	60	3	38	118
Total	19	86	402	21	210	733

Commentaires

- 1. PTT et CFF: voir commentaire 6 pour la sphère économique (partie 2.2.).
- 2. Tous les titres des personnes à la tête des offices fédéraux ont été systématisés en « directeur » (pour connaître les titres précis, se reporter aux fichiers originaux .xls)
- 3. Les membres du Conseil et du Comité de la BNS sont classés dans la sphère administrative sous statut Rés.
- **4.** Commentaires détaillés par date :

1910: Pas de secrétaire général pour le DFE; nous avons pris Emile Bonjour en tant que secrétaire de la division du commerce, jugée comme l'office prépondérant du DFE; pas de secrétaire général pour le DETEC: nous avons pris K. Biedermann en tant secrétaire de la division des chemins de fer et F. Seitz en tant que secrétaire de l'administration des postes; pas de secrétaire général adjoint au DFJP et DFE;

1937: Pas de secrétaire général au DFAE et au DFF; pas de secrétaire général adjoint au DFAE, DFF, DFJP et DFE.

1957 : Pas de secrétaire général au DFF ; pas de secrétaire général adjoint au DFJP et au DFF.

1980 : pas de secrétaire général adjoint pour le DFF.

Cas problématiques à régler au fur et à mesure de la récolte des informations:

1910 : Nous n'avons pas gardé les directeurs des offices suivants : Dépôts des remontes, Service vétérinaire, Intendance des poudres, Régie des chevaux, Service des fortifications du

¹³ Certaines personnes occupant plusieurs fonctions principales au sein de l'administration fédérale (secrétaire de département et directeur d'office par exemple), le total des membres de cette sphère ne correspond pas toujours au total arithmétique des lignes ou des colonnes. Pour les premières dates, certains individus assumaient parfois des fonctions de direction d'office et de secrétaire général ou adjoint de département.

Gothard et de St-Maurice du DDPS ainsi que Inspectorat des banques suisses d'émission, Caisse d'Etat, Intendance des domaines et Sections I (administration), II (inspectorat) et III (statistique) du DFF.

1980 : Groupement de l'état-major général, Office fédéral du génie et des fortifications, Office fédéral des affaires vétérinaires, Groupement de l'instruction, Groupement de l'armement (gardé en 2000), Commandement des troupes d'aviation, Office de l'auditeur en chef (gardé en 2000) et Office central de la défense du DDPS.

2000 : Groupement de l'état-major général, Office fédéral du génie et des fortifications, Office fédéral des affaires vétérinaires, Groupement de l'instruction, Commandement des troupes d'aviation et Office central de la défense du DDPS.

4.2. Fonctions annexes administratives: commissions extra-parlementaires

L'étude de la sphère administrative est complétée par les membres des commissions extraparlementaires (statut Rés), souvent qualifiées d'« administration de milice » dans la littérature (Germann notamment). Il s'agit de « lieux de rencontre », réunissant des représentants de la sphère politique, administrative, économique, scientifique et académique ainsi que des cantons.

Tableau 8. Échantillon pour les fonctions annexes administratives

	1910	1937	1957	1980	2000	2010	2015	Total
Nbre de commissions	58	73	253	300	192	221	142	642
Nbre de personnes	269	513	1751	2769	1775	2015	1631	9448
Nbre de mandats	290	626	2556	3783	2072	2269	1785	12638
Taille moyenne des	5	8.6	10.1	12.6	10.8	10.3	12.6	-
commissions								

Remarques par date (par rapport au document d'importation « Liste des commissions et nbre de membres.xls ») (remarques datant de 2010) :

2000: La commission de la communication ne figurait pas dans l'annuaire fédéral pour l'année 2000 (1997), dans la mesure où elle est créée en 1998, idem pour la commission fédérale des Offres publiques d'achat. Nous les avons rajoutées. La Fondation Pro Helvetia et la Commission fédérale pour le Musée national suisse, classées sous la catégorie des commissions extra-parlementaires dans l'annuaire fédéral ont été relocalisées dans notre base sous la catégorie « Lieux de sociabilité » (voir ci-desssous ; nous avons procédé de même pour les autres dates).

2015: Les membres des *instances frontalières* ainsi que les *représentants de la Confédération dans différentes instances* n'ont pas été pris en considération (contrairement aux années précédentes). En effet, pour les premières, elles ne sont composées que de représentants de l'administration fédérale et pour les deuxièmes, seul sont mentionnés les représentants de l'administration.

Voir si on les supprime des années précédentes, même si elles ne représentent pas un nombre important de CEP.

Tableau 9. Nombre de personnes de statut PRO dans les CEP

			1910	1937	1957	1980	2000	2010	2015
Nbre	de	personnes	90	165	405	526	301	101	97
PRO									

Nbre de mandats	101	232	839	968	424	175	140

Commentaires

Le Conseil de l'EPF puis des EPF, le Conseil de fondation du FNS, le Conseil de la recherche du FNS, le Conseil suisse de la science et de l'innovation, la Commission de la technologie et de l'innovation (CTI), initialement catégorisés comme une CEP, ont été catégorisés comme un organe administratif de la sphère académique (voir ci-dessous).

5. Élites académiques

L'étude des élites académiques a fait l'objet d'un projet FNS spécifique (Academic Elites in Switzerland 1910-2000 : Between Autonomy and Power) de 2013 à 2017. Les mêmes dates ont été reprises, sauf pour la période toute récente (2010 et 2015, voir plus bas, définition restreinte des élites académiques).

L'échantillon des élites académiques se compose des professeurs ordinaires et extraordinaires des universités suisses et des EPF (statut Pro) et, de manière plus marginale, de fonctions annexes (« Res ») à cinq dates: 1910, 1937, 1957, 1980, 2000 (pour 2010 et 2015 voir définition restreinte des élites académiques ci-dessous).

Sources principales: Almanach universitaire suisse/Schweizerischer Hochschulkalender, paraissant annuellement depuis le début du 20^e siècle pour les professeurs ainsi différents rapports d'activités pour les fonctions annexes.

5.1. Professeurs ordinaires et extraordinaires (Pro)

L'échantillon des professeurs ordinaires et extraordinaires a été constitué sur la base de l'Almanach universitaire suisse/Schweizerischer Hochschulkalender pour les 5 dates suivantes : 1910, 1937, 1957, 1980 et 2000. Sont prises en compte dans l'échantillon les institutions (universités et écoles polytechniques fédérales) suivantes :

Tableau 10. Membres « Pro » des élites académiques

	1910	1937	1957	1980	2000	Total
UniBa	87	122	152	260	271	892
UniBe	80	99	147	283	300	909
UniFr	71	68	69	130	193	531
UniGe	75	94	142	362	412	1085
UniL	80	91	113	311	365	960
UniLu	/	/	/	/	15	15
UniNe	45	36	50	101	117	349
UniSG	/	17	22	58	78	175
UniSvIt	/	/	/	/	24	24
UniZh	79	92	121	307	389	988
EPFL	/	/	/	112	166	278
EPFZ	67	85	123	283	367	925
Total	584	704	939	2207	2697	7131**

^{**} Le nombre réel de personnes est de **7'000**, car certains professeurs sont affiliés à deux universités en parallèle. Ils sont comptés deux fois dans ce tableau.

Remarque: L'échantillon, élaboré sur la base des almanachs, a été complété en comparant les almanachs des années précédentes et suivantes (notamment en observant les pages concernant les mutations dans les différentes institutions). Pour les économistes spécifiquement, l'échantillon a aussi été complété à l'aide des monographies et des rapports

d'activités des universités (environ 25 personnes ont été ajoutées de cette manière). Pour l'UniL : rajout systématique des professeurs nommés en 1980/1981, parfois pas pris en compte dans l'almanach de 1979/80.

5.2. Fonctions annexes (Res): Doyen, recteur, instances FNS, ...

Les fonctions annexes (« Rés ») de la sphère académique comprennent :

- Recteurs, Vice-recteurs et Doyens
- FNS : conseil de fondation (uniquement comité pour 2010 et 2015 ??)
- FNS : conseil national de la recherche
- FNS : commission de la recherche des différentes universités (pas en 2010 et 2015)
- Membres du Conseil de l'EPFZ, puis à partir de 1969 des EPF
- Membres du Conseil suisse de la science et de l'innovation (technologie avant)
- Membres de la commission de la technologie et de l'innovation (CTI)
- Membre des comités des quatre principales académies scientifiques: Académie suisse des sciences humaines et sociales, Académie suisse des sciences médicales, Académie suisse des sciences naturelles et Académie suisse des sciences techniques + Association suisses des enseignants universitaires.
- Membres des comités de certaines associations scientifiques disciplinaires : Société suisse des juristes, Société suisses de statistique et d'économie politique

Sont incluses toutes les personnes qui ont une de ces fonctions à une des 5 dates, même s'ils ne font pas partie de l'échantillon de base (pas professeurs d'université); ils sont alors indiqués en fonction annexe (statut Rés).

Pour les professeurs qui font partie de notre échantillon de base : on inclut systématiquement tous leurs mandats dans une de ces fonctions, aussi ceux hors une des dates benchmarks. Pour les recteurs, vice-recteurs et doyens : ces fonctions sont systématiquement notées lorsqu'une personne de l'échantillon de base les a occupées (carrière académique).

5.3. Définition «restreinte» des élites académiques

Dans le cadre du projet FNS sur les élites académiques, nous avons retenu l'ensemble des professeurs ordinaires et extraordinaires. Cet échantillon connaît un très fort accroissement durant la seconde moitié du 20^e siècle, de moins de 1000 à près de 3000.

Cet échantillon plus étroit des élites académiques a pour but de rendre les élites académiques plus comparables avec les élites économiques, politiques et administratives, dont les effectifs sont plus faibles. Par ailleurs, une telle définition plus restreinte permet également d'inclure les élites académiques pour les années 2010¹⁴ et 2015.

Par rapport à l'échantillon initial des élites académiques (professeurs ordinaires et extraordinaires), cette délimitation plus restreinte, même s'il augmente, il croit moins fortement vers la fin du 20e siècle.

Définition : Parmi les professeurs ordinaires et extraordinaires, nous retenons tous ceux qui exercent les fonctions suivantes aux différentes dates (y compris 2010 et 2015) :

- Les recteurs des universités à la date + les vice-recteurs et, lorsqu'il n'y a pas de vice-recteur, les recteurs précédents et suivants (cela est surtout pertinent pour la 1^e moitié du 20^e s).

-

¹⁴ Pour l'année 2010, l'ensemble des professeurs de l'EPFL sont inclus dans la base de données. Cela est lié à la thèse de Pierre Benz.

- Les doyens à la date
- Membres du Conseil national de la recherche FNS à la date (fondé en 1952)
- Membres du Conseil suisse de la science et de l'innovation à la date (fondé en 1965)
- Membres de la Commission de la Technologie et Innovation (CTI) (fondé en 1944)
- Membres des comités des Académies suisses des sciences (ASSH, ASSM, SCNAT, SATW) à la date. ASSH fondé en 1946, ASSM en 1943, SCNAT en 1815 et SATW en 1981).

Outre une meilleure comparabilité avec les élites des autres sphères, une telle délimitation permet de préserver une certaine représentativité à la fois des universités suisses, mais aussi des disciplines, de même que le prestige scientifique (Académies et FNS) et l'investissement institutionnel (recteur et doyens) des élites académiques.

Un certain nombre des membres de ces institutions ne sont pas professeurs (notamment dans les académies, les commissions et même au sein du Conseil national de recherche du FNS). Ils ne sont pas pris en compte dans l'échantillon restreint des élites académiques.

Tableau 11. Effectifs de l'élite académique (définition restreinte)

	1910	1937	1957	1980	2000	2010	2015	Total
Recteurs	18	20	17	13	12	12	13	105
Vice-recteurs	3	4	6	15	21	26	25	100
Doyens	50	53	53	70	78	76	83	463
FNS CR	-	-	20	48	77	96	103	344
CSSI	-	-	-	9	8	11	13	41
Académies	2	2	17	29	30	22	25	127
CTI*	-	-	3	4	1	11	18	37
Total	73	74	99	175	207	244	274	1145

^{*}Seulement une minorité des membres est professeur.

L'addition des différentes lignes peut être supérieure au total, car certains professeurs cumulent différentes fonctions, comme par exemples être recteur et membre du CR du FNS, ou vice-recteurs et doyens...

6. Lieux de sociabilité d'envergure nationale (Rés)

L'échantillon est complété par la prise en considération des principales associations d'envergure nationale considérées en tant que lieux de sociabilité et de rencontre entre les élites pour les années 1910, 37, 57, 80 et 2000 (2010 et 2015 pas pris en considération). Les membres des comités centraux de l'échantillon d'associations occupent une fonction « annexe Sociab ». Pour certains lieux de sociabilité, l'échantillon n'est pas complet.

La liste des principales associations/lieux de sociabilité d'envergure nationale a été établie à partir des volumes du *Publicus*. *Annuaire suisse de la vie publique*, de 1958 et 1980. La cinquantaine d'associations retenues a été répartie en six catégories : culturelle, sportive et militaire, caritative, religieux et à caractère idéologique et relations Suisse-étranger.

La majeure partie des données a été collectée dans les rapports annuels de ces sociétés, disponibles à la Bibliothèque nationale. Le tableau indique les associations dont les données sont encore manquantes pour certaines années. Ci-dessous, figurent également la liste des associations pour lesquelles aucune information n'a été trouvée, et la liste de celles pour lesquelles des recherches pourraient encore être effectuées.

Par ailleurs, sur la base de différents annuaires du Rotary club suisse, les appartenances au Rotary ont été systématiquement indiquées pour les élites de la base de données.

Tableau 12. Échantillon des membres des comités directeurs des associations nationales

		Fondation	1910	1937	1957	1980	2000	Total
	I. Associations caritatives							
1	CICR	1863	9	23	17	28	23	100
2	Croix Rouge suisse	1866	17	25	40	41	8	131
3	Société suisse d'utilité publique	1810	15	31	29	30	30	135
4	Pro Juventute	1912	1	40	43			84
5	Pro Senectute	1917		18	24	43	15	100
6	Caritas	1901		10	10	17	31	58
7	Pro Familia	1942			27	10	23	60
,	II. Associations militaires et sp		<i>(((((((((((((((((((((((((((((((((((((</i>	<u> </u>				
8	Société suisse des officiers	1833	5		17		21	43
	Association Olympique Suisse	1912			2	19	20	41
10		1863	7	13	15	17	6	58
	Fédération suisse de	1832					14	14
11	gymnastique						14	14
	III. Associations culturelles							
12	Nouvelle Société Helvétique	1912	21	17				38
40	Commission fédérale du Musée	1891	10	8	7	7	7	39
	national	1891	1	1				2
14	Direction du Musée national	1938		-	200	24	200	110
15	Pro Helvetia	1806	4	24	26	24	36	
16			1			8	9	18
	IV. Associations professionnelle Fédération suisse des avocats –	es et sectori						
17			5		1			6
	Fédération suisse des avocats -		26					26
	Conseil		20					
18	SIA	1837	7	9		13	10	39
21	ACS	1898		28	29	16	21	157
22	TCS	1896	1	10	50	54	53	168
	V. Associations à caractère reli	gieux ou idé	ologiqu	е				
	Fédération des Églises			6	7	7	9	29
23		4000						
	Redressement national	1936		21	28	35	11	95
	Réarmement moral	1920				17	20	37
26	Heimatschutz	1905	8	18	16	14		56
27	ASIN	1986					19	19
	VI. Relations Suisse-étranger							
	Handelskammer Deutschland-			11	20	43	38	112
28					20	73	30	112
20	British Chamber of Commerce for Switzerland			10				10
23								
VII. Divers 30 Alliance de Sociétés Féminines 28 23 51								
30	Alliance de Sociétés Féminines		//////////////////////////////////////		422			
	TOTAL		151	329	423	486	465	1864
				onnées olètes :		incomp	onnées	
			COM	יובובס :		HICOHII	יובובס :	

Tableau 11. Liste des associations sans info à la BibNat.

	Association	Année fondation	de					
I. A	I. Associations caritatives							
	Croix-Bleue Suisse	1877						
IV.	Associations professionnelles et sectorielles:							
	Association suisse des ingénieurs agronomes							
	Société pour le développement de l'économie suisse	~1930						
٧.	V. Associations à caractère religieux ou idéologique:							
	Conférence des évêques suisses	1863						

Tableau 12. Liste des associations « recherches à faire ».

	Association	Année fondation	de				
II	II. Associations militaires et sportives						
	Société suisse de tir						
II	III. Associations culturelles:						
I۱	IV. Associations professionnelles et sectorielles:						
٧	'. Associations à caractère religieux ou idéologique:						
	Association catholique populaire suisse	1904					
	Ligue suisse pour la protection de la nature	1909					
	Mouvement européen en Suisse, NOMES	1934					
	Ligue populaire pour l'indépendance de la Suisse	1921					
	Avenir suisse	1999					
٧	I. Relations Suisse-étranger						
	Union des chambres de commerce suisses à l'étranger						
	Chambre France-Suisse pour le commerce et l'industrie						
	Italienische Handelskammer für die Schweiz						
	Swiss-American Chamber of Commerce						
۷	VII. Divers						

Liste des associations abandonnées, faute de données :

Association suisse des ingénieurs agronomes

Conférence des évêques suisses

Société suisse des peintres et sculpteurs

Société suisse des écrivains

Société suisse de radiodiffusion SSR

Chambre suisse des sociétés fiduciaires et des experts-comptables

Fédération suisse des médecins

Société d'utilité publique des femmes suisses

Genossenschaft Schweizer Mustermesse in Basel

7. Projets annexes

Parallèlement à l'élaboration de la base de données et la récolte des informations selon les grands axes présentés ci-dessus, différents projets annexes, moins directement liés aux élites aux sept dates indiquées plus haut, ont été développés au cours des dernières années et se sont également appuyés sur la base de données des élites suisses. Ces projets annexes ont également permis d'enrichir la base de données générale et comporte souvent des bases Filemaker Pro liées à la base générale.

7.1. Philanthropie genevoise fin 19^e-début 20^e siècle

Sur la base de différents annuaires sur les associations philanthropiques genevoises, les personnes actives dans ces associations ont été répertorié de manière systématique à la fin du 19^e et début du 20^e siècle.

7.2. Membres des CdA des 110 plus grandes entreprises 1929 et 1990

Pour les années 1929 et 1990, nous avons également inclus la composition complète des CdA des 110 plus grandes entreprises suisses.

7.3. Membres complets du Parlement depuis 1992 et leurs liens d'intérêts

Dans le cadre d'un projet FNS sur les stratégies politiques des groupes d'intérêt, nous avons inclus l'ensemble des parlementaires fédéraux de 1992 à 2015 ainsi que leur appartenance aux commissions parlementaires spécialisées créées en 1992. À cela s'ajoute également tous les liens d'intérêts de ces parlementaires selon le registre des liens d'intérêts des parlementaires, publié annuellement depuis 1985 (pour plus de détails, voir document Database on Interest Groups in Swiss Parliament 1992-2015, à disposition sur demande).

7.4. Projets financés par le FNS (Base P3)

Dans le cadre du projet FNS sur les élites académiques, nous avons également intégré dans la base de données l'ensemble des projets de recherche financés par le FNS (1976-2015) en identifiant tous les projets FNS dirigés ou dans lesquels étaient impliqués les professeurs d'université de la base de données. Ces données sur les projets FNS, souvent qualifiées de Base P3, sont depuis 2017 accessibles sur internet (http://p3.snf.ch).

7.5. Élites politiques urbaines de quatre villes (Lausanne, Lucerne, Lugano et Zurich)

Dans le cadre d'un projet FNS démarré en automne 2016, nous avons également incorporé l'ensemble des élites politiques (membres de l'exécutif et du législatif) de quatre villes (Lausanne, Lucerne, Lugano et Zurich) depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 2016.

7.6. Parlementaires au 19^e siècle (1848, 1868 et 1888)

Les membres du Parlement fédéral de la seconde moitié du 19^e siècle ont été incorporés dans la base de données pour trois dates : 1848, 1868 et 1888....

7.7. Fortune des élites

Sur la base des publications annuelles du Magazine Bilan depuis 1989, nous avons répertorié de manière systématique les fortunes des élites incluses dans la base de données, tel qu'indiqué dans le magazine Bilan.